



Le Syndicat national des instituteurs contractuels et maîtres des parents (Snicomp) a lancé un préavis de grève, selon une lettre du 20 septembre adressée au ministre de l'Éducation de base (Minedub). Les enseignants de ce syndicat prévoient de commencer une grève le 5 octobre, susceptible d'être reconduite jusqu'à ce que le gouvernement réponde à leurs revendications.

Parmi les revendications, le Snicomp demande le paiement rapide de la dette due aux enseignants, l'immatriculation des enseignants dans un délai de trois mois comme promis par le gouvernement, et le paiement mensuel des effets financiers des actes. Le syndicat a déjà attiré l'attention du gouvernement sur le non-respect de ses engagements concernant les revendications des enseignants.

Ces revendications comprennent le paiement des rappels des Instituteurs contractuels régionaux 2ème vague (ICR 2) en attente depuis 7 ans, le paiement des arriérés de vacances au Cep, le paiement des indemnités diverses, l'absence d'une plateforme de collaboration entre l'administration et les syndicats, et l'arrêt du processus de recrutement par contractualisation au profit de l'intégration directe dans le corps des fonctionnaires de l'éducation.

Malgré plusieurs correspondances adressées au Minedub concernant ces revendications, le syndicat affirme que ses lettres sont restées sans réponse. Cela a conduit à la frustration des enseignants qui, en 2022, se sont regroupés au sein du mouvement de revendication "On a

trop attendu" (OTA) pour lancer l'opération "Craie morte". Ces instituteurs rejoindraient ainsi les enseignants du mouvement "On a trop supporté" (OTS), en grève depuis le 4 septembre pour réclamer le paiement de leurs divers droits.